



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE E7-2 ÉPREUVE INTÉGRATIVE

Option : GEMEAU

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Calculatrice**

Le sujet comporte **9** pages

NB : les documents ont été modifiés pour les besoins de l'épreuve.

SUJET

Gestion de l'étiage et des crues dans la zone du canal d'Alaric

Contexte

L'Adour est un fleuve du sud-ouest de la France. Il prend sa source dans le massif pyrénéen et se jette dans l'Océan Atlantique près de Bayonne. Dans la partie amont de son bassin versant, le canal de dérivation d'Alaric, d'une longueur de 63 km, a été aménagé pour alimenter les systèmes d'irrigation agricoles locaux. Son débit est contrôlé par une prise d'eau sur la rive droite de l'Adour. En période de crue, le canal de dérivation décharge le débit excédentaire vers l'Adour. Le **document 1** présente le schéma simplifié du canal d'Alaric et de sa prise d'eau dans l'Adour.

Un projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC du Parc de l'Adour) est à l'étude dans la zone aval du canal d'Alaric.

Situation professionnelle

En tant que technicien(ne) au sein des services techniques du Syndicat Mixte de Gestion du Haut et Moyen Adour (SMGHMA), vous êtes chargé(e) de la gestion durable de l'eau à l'échelle du bassin du canal d'Alaric. La direction du service technique vous demande de :

- caractériser les prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole ; **(3 points)**
- proposer des solutions techniques de gestion de la prise d'eau ; **(8 points)**
- évaluer le risque d'inondation ; **(3 points)**
- proposer des aménagements pour protéger la ZAC des inondations. **(6 points)**

PARTIE 1

Caractérisation des prélèvements pour l'irrigation agricole (3 points)

Le **document 2** présente l'évolution pluriannuelle du débit mensuel minimum de l'année (QMNA) de l'Adour à la station de Pouzac, en amont immédiat du site d'étude.

Les modes d'irrigation sur le bassin de l'Adour sont répartis de la manière suivante :

- 60 % à la raie,
- 40 % par aspersion.

1. Caractériser l'évolution du QMNA de l'Adour depuis les années 1970.

Le **document 3** présente les prélèvements en eau sur la partie amont du bassin de l'Adour.

Le **document 4** présente l'évolution des superficies irriguées sur le bassin versant de l'Adour.

2. Montrer l'impact de l'activité humaine sur la ressource.

3. Formuler deux conseils pratiques aux irrigants pour réaliser des économies d'eau.

PARTIE 2

Solutions techniques pour la gestion de la prise d'eau (8 points)

La prise d'eau est équipée de cinq vannes manuelles. Le règlement d'eau de cet aménagement impose :

- un débit réservé de l'Adour de 1 100 l/s, en aval de la prise d'eau,
- un débit maximal dérivable dans le canal d'Alaric de 1 800 l/s en période d'étiage pour satisfaire les besoins d'irrigation.

4. Préciser le rôle des vannes et du seuil de déversement dans le fonctionnement de la prise d'eau.

Le **document 5** présente les caractéristiques d'un courantomètre.

Le **document 6** présente la partie « basses eaux » de la courbe de tarage du seuil de déversement.

5. Rédiger un protocole de jaugeage permettant de vérifier la courbe de tarage du **document 6**.

6. Déterminer la hauteur d'eau à maintenir en amont des vannes pour assurer le débit réservé de l'Adour.

Le **document 7** présente le débit qui transite par une vanne murale dans deux configurations :

- ouverture à 100 % (vanne grande ouverte),
- ouverture à 50 % (vanne semi-ouverte).

7. Proposer une configuration de vannage permettant d'assurer le débit de 1 800 l/s dans le canal d'Alaric, pour une hauteur d'eau à l'amont des vannes de 0,7 m.

Le **document 8** présente les débits moyens journaliers de l'Adour enregistrés à la station de Pouzac, selon leur fréquence sur une année.

8. Estimer le nombre de jours par an pendant lesquels il est impossible de prélever 1 800 l/s tout en respectant le débit réservé.

Lors d'un contrôle par la Police de l'Eau, le débit de l'Adour mesuré en amont de la prise d'eau est de 2 180 l/s.

9. Déterminer, dans ce contexte, le débit qui peut être prélevé et **proposer** une nouvelle configuration de vannage.

Afin de garantir le débit réservé et de gérer les prélèvements en eau dans l'Adour au niveau du canal d'Alaric, le gestionnaire de la prise d'eau souhaite automatiser le fonctionnement des vannes.

- 10. Proposer** une solution technique permettant le réglage en continu du vannage en fonction du débit disponible.

PARTIE 3

Évaluation du risque d'inondation (3 points)

Le **document 9** présente l'hydrogramme de crue se déversant sur la ZAC, pour une période de retour de 30 ans. Le débit maximal d'écoulement dans le canal d'Alaric est de $5 \text{ m}^3/\text{s}$.

- 11. Indiquer** la valeur du débit de pointe et la durée de la crue considérée.

- 12. Justifier** le risque de submersion de la ZAC.

- 13. Déterminer** le volume excédentaire de crue par rapport à la capacité du canal.

PARTIE 4

Propositions d'aménagements pour protéger la ZAC des inondations (6 points)

En période de crue, le canal d'Alaric est susceptible de déborder et de provoquer l'inondation de la future ZAC. Le volume d'eau excédentaire à gérer au niveau de la ZAC est estimé à $400\,000 \text{ m}^3$ pour un débit de pointe de crue cinquantennale évalué à $55 \text{ m}^3/\text{s}$.

Deux solutions d'aménagement sont présentées dans le **document 10** :

- création d'un canal de décharge,
- création d'une zone d'expansion de crues.

Le **document 11** présente les caractéristiques géométriques du canal de décharge de forme trapézoïdale et propose un formulaire pour déterminer le débit d'un écoulement uniforme à surface libre.

Le canal a les caractéristiques suivantes :

- lit et berges en terre compactée de rugosité $K_s = 25 \text{ m}^{1/3}/\text{s}$,
- pente du radier $0,01 \text{ m/m}$,
- tirant d'eau à ras bord $1,5 \text{ mètre}$.

La zone d'expansion de crue est assimilée à un bassin de forme rectangulaire. Il occupe une surface de 15 hectares. La hauteur de marnage initialement prévue est de $1,5 \text{ mètre}$.

- 14. Vérifier** que le canal de décharge peut évacuer un débit d'environ $21 \text{ m}^3/\text{s}$, à ras bord.

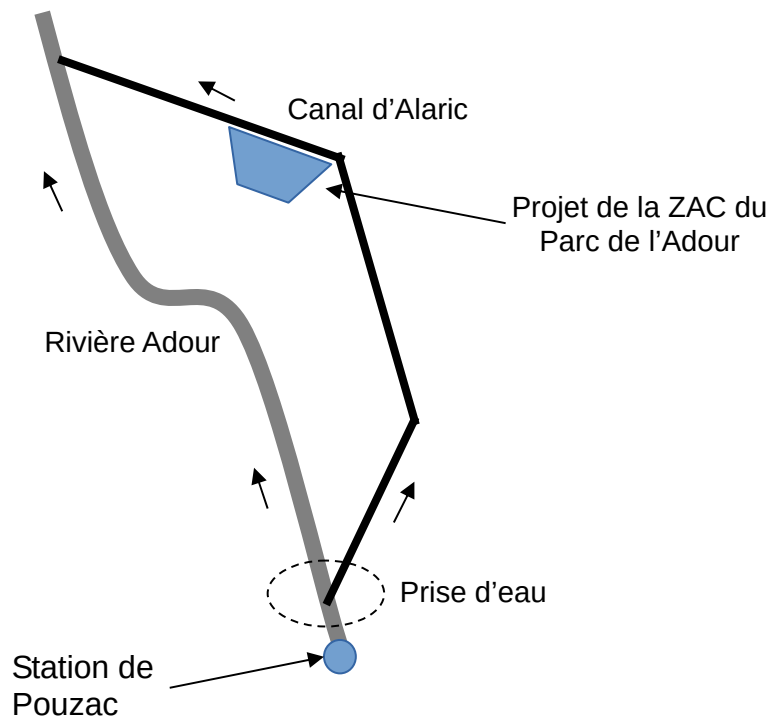
- 15. Déterminer** le volume maximal stockable dans la zone d'expansion de crue, en l'absence de débit de fuite.

- 16. Évaluer** la pertinence de chacun de ces aménagements au regard de la gestion du risque d'inondation sur la ZAC.

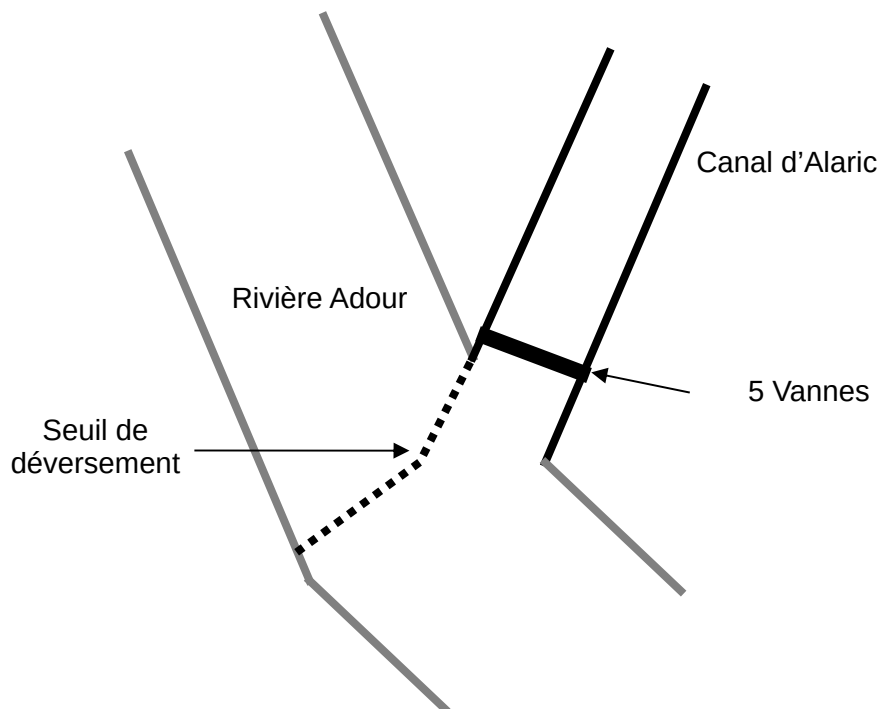
- 17. Proposer et argumenter**, dans une perspective de durabilité, une solution d'aménagement pour la gestion du risque d'inondation de la ZAC.

DOCUMENT 1

Schéma simplifié du canal de dérivation d'Alaric

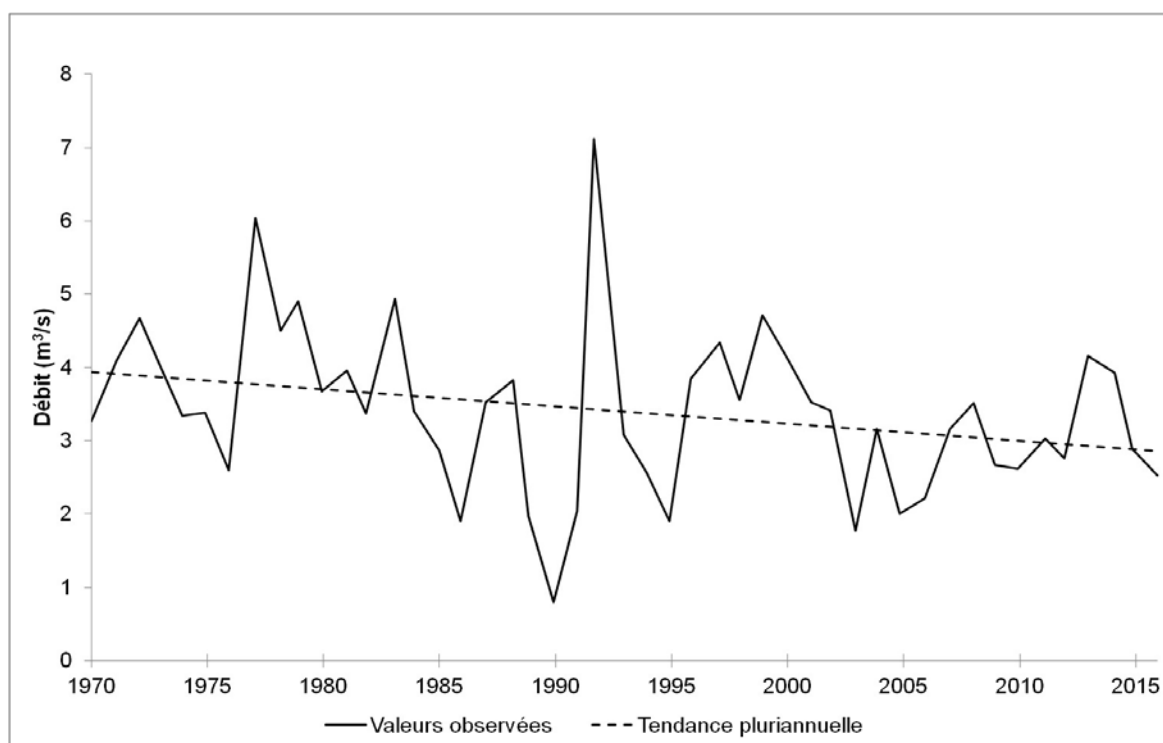


Détail de la prise d'eau dans l'Adour



DOCUMENT 2

Évolution pluriannuelle du débit mensuel minimum de l'Adour à la station de Pouzac



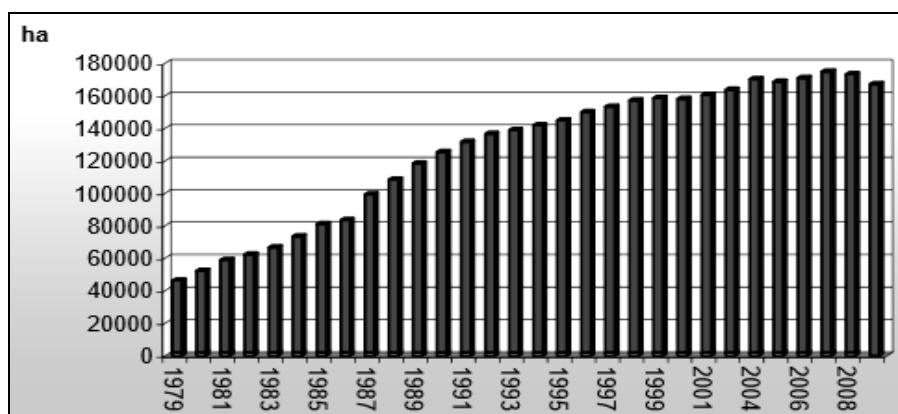
DOCUMENT 3

Prélèvements en eau par usage et par type de ressources (en millions de m^3) (Source : SAGE Adour amont – Octobre 2007)

	Eau potable	Industrie	Irrigation	Total
Eaux de surface	9,4	4,5	126,1	140,0
Nappes superficielles	10,8	7,6	38,2	56,6
Nappes captives ou semi-captives	11,2	0,8	5,9	17,9
Total	31,4	12,9	170,2	214,5

DOCUMENT 4

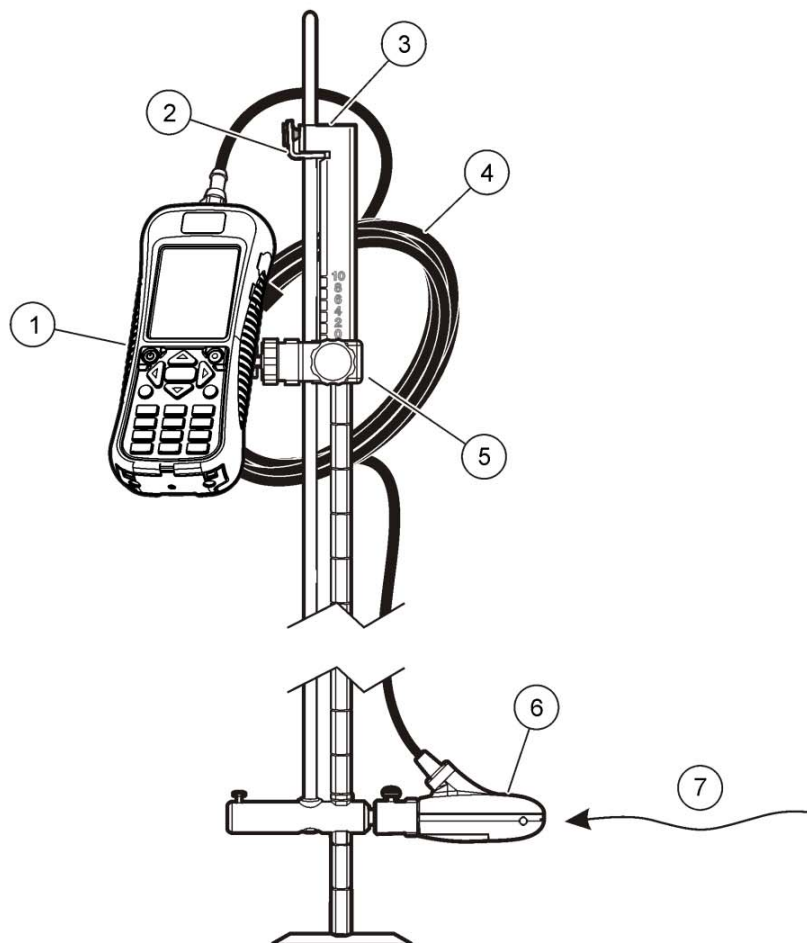
Évolution des superficies irriguées, en hectares, sur le bassin de l'Adour de 1979 à 2009 (Source : RGA 1978-1988-2000-2010)



DOCUMENT 5

Caractéristiques d'un courantomètre

(Source : d'après une documentation du constructeur HACH)



1 Courantomètre portable	5 Montage ajustable du courantomètre portable
2 Verrou de hauteur/dispositif de libération du capteur	6 Assemblage du capteur
3 Tige de barbotage à montage par le haut (accessoire en option)	7 Sens du débit
4 Câble du capteur	

Extrait de la documentation du Constructeur :

Présentation du produit :

Le système de mesure de vitesse portable s'utilise sur le terrain, en laboratoire et dans les municipalités. Il est possible de mesurer avec ce système des débits turbulents, bruyants et lents.

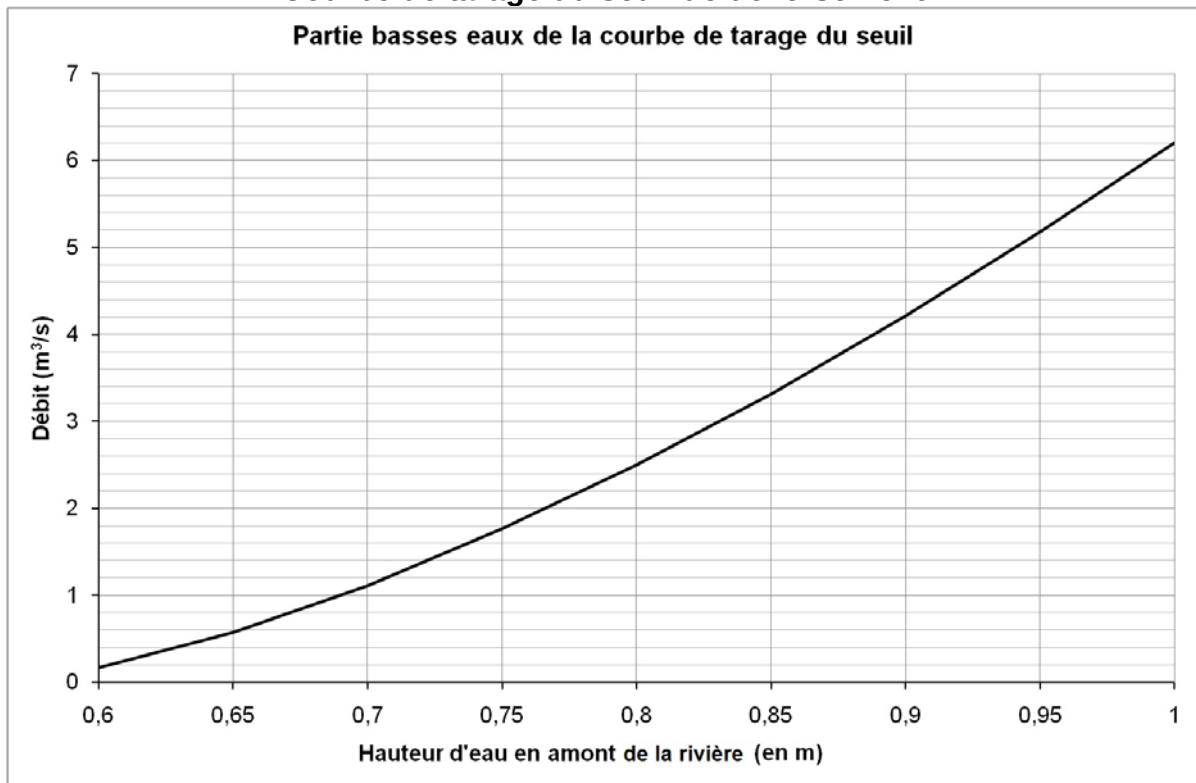
L'appareil de mesure et le capteur prennent des informations de vitesse dans des conduits et des rivières. Ces mesures sont importantes pour l'étalonnage dans les industries des eaux usées municipales, ainsi que pour les évaluations d'impact sur l'environnement.

Deux types de capteur sont proposés : vitesse seulement et vitesse plus profondeur.

DOCUMENT 6

Courbe de tarage du seuil de déversement

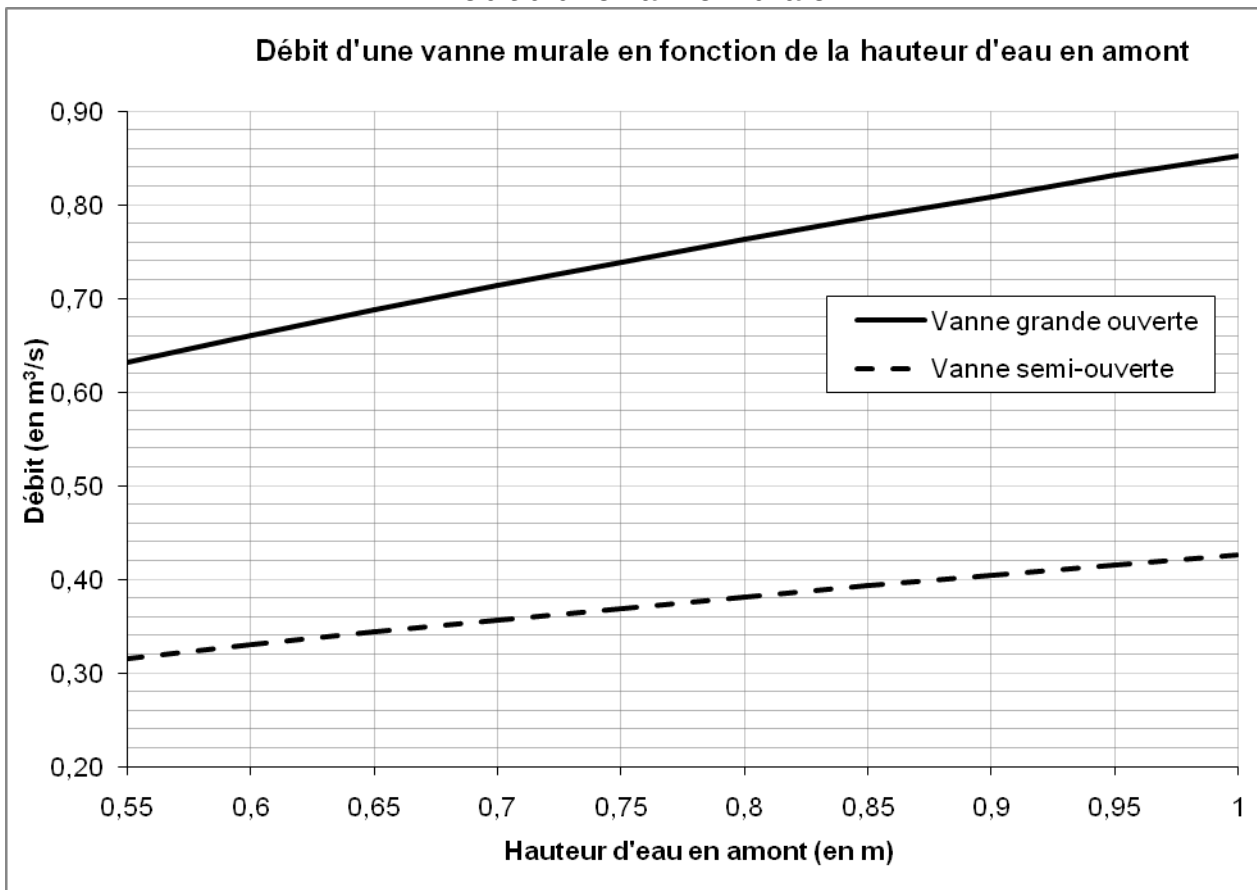
Partie basses eaux de la courbe de tarage du seuil



DOCUMENT 7

Débit d'une vanne murale

Débit d'une vanne murale en fonction de la hauteur d'eau en amont



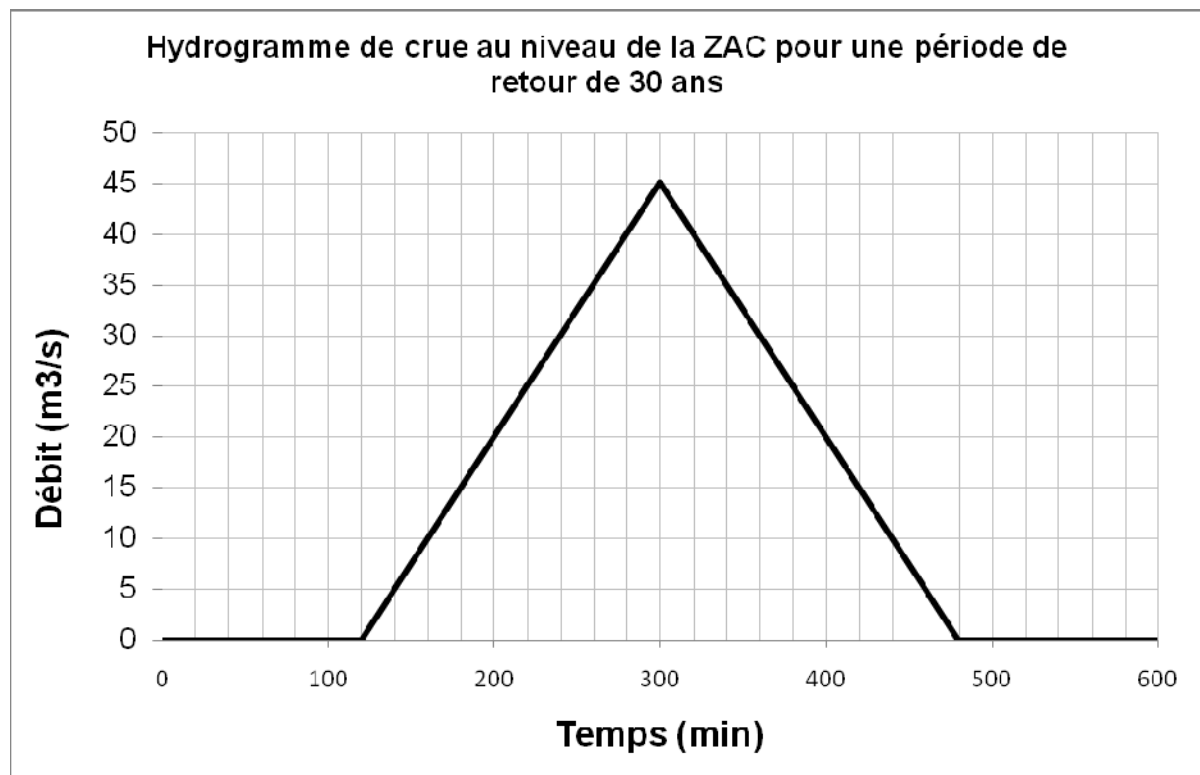
DOCUMENT 8

Fréquence de dépassement des débits journaliers sur une année à la station de Pouzac

Fréquence	0,01	0,02	0,05	0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70	0,80	0,90	0,95	0,98	0,99
Débit (m ³ /s)	35,6	29,1	22,7	18,2	13,7	10,8	8,83	7,33	6,03	4,83	3,87	2,96	2,52	2,11	1,83

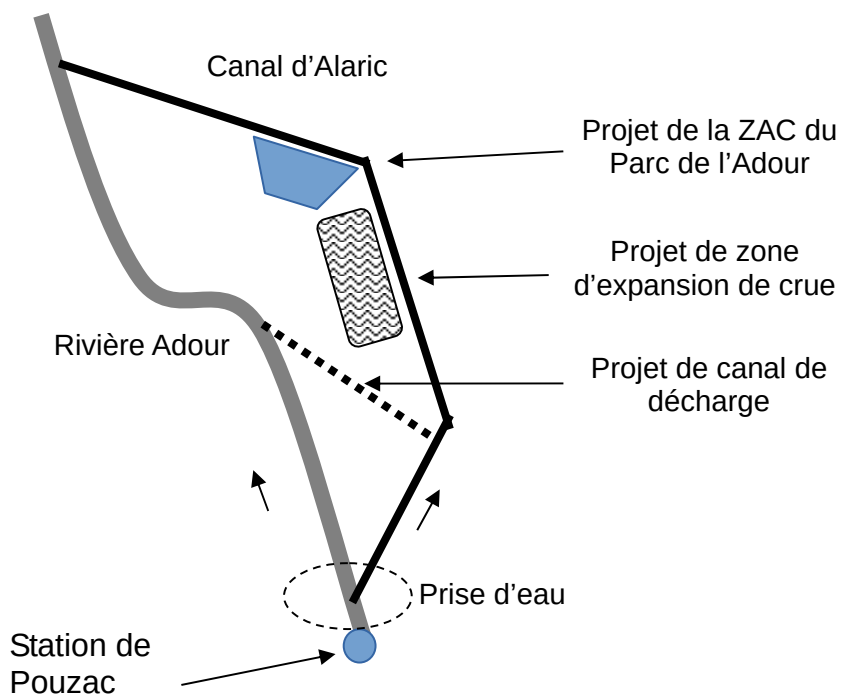
DOCUMENT 9

Hydrogramme de crue au niveau de la ZAC



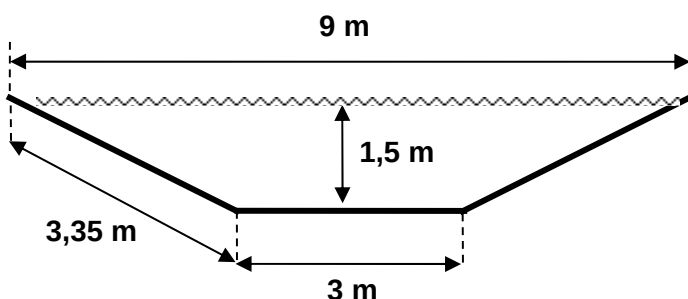
DOCUMENT 10

Projets d'aménagements pour lutter contre les inondations



DOCUMENT 11

Caractéristiques géométriques du canal et formulaire de calcul du débit



Profil en travers du canal de décharge

Formulaire pour le calcul du débit transitant dans un canal ouvert

$$Q = K_s \cdot S \cdot R_H^{2/3} \cdot I^{1/2}$$

Q : débit en m³/s

K_s : coefficient de rugosité en m^{1/3}/s

S : surface mouillée en m²

R_h : rayon hydraulique en m

I : pente du radier en m/m